



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Chiens

Question écrite n° 10704

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset expose a M le ministre de l'agriculture et de la foret que, selon certaines informations, pres de 400 000 chiens seraient morts en un an de la maladie de Carre. L'epidemie partie du Sud-Est s'est etendue a presque tout le territoire. Actuellement, l'Ouest est particulierement frappe. La seule parade au mal est la vaccination. Il lui demande s'il va y avoir assez de vaccins en France pour faire face a cette epidemie.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'agriculture et de la foret informe l'auteur de la question que l'approvisionnement des veterinaires en vaccin contre la maladie de Carre ne pose aucun probleme. Ce vaccin est fabrique ou importe en France par dix laboratoires pharmaceutiques veterinaires qui mettent sur le marche des vaccins dont l'efficacite et l'innocuite sont etablies et attestees par l'autorisation de mise sur le marche. Le ministre de l'agriculture et de la foret indique que l'epizootie en cours est due au relachement des proprietaires de chiens qui negligent la vaccination contre la maladie de Carre. Le silence epidemiologique, qui resultait du succes de la vaccination, ne doit pas faire oublier que le virus demeure present a l'etat naturel et qu'il peut a tout moment reveler son pouvoir pathogene. La vaccination d'urgence ou la revaccination des chiens susceptibles d'etre contamines dans les zones infectees s'impose d'urgence. Il rappelle cependant que le delai necessaire a l'installation de l'immunité vaccinale ne permet pas de garantir l'efficacite du vaccin lorsque des sujets vaccines trop tard sont deja en incubation de la maladie de Carre. De ce fait et malgre l'efficacite prouvee du vaccin sur des animaux sains, des mortalites seront encore a craindre tant qu'une immunité suffisamment solide ne sera pas retablie dans la population canine.

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10704

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 1989, page 1180